FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2000-593 DU 28 NOVEMBRE 2000

Accordant la nationalité béninoise à Monsieur THIOUCK Mamadou.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Loi.n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la Loi n° 65-17 du 23 juin 1965 portant code de la nationalité dahoméenne ;

Vu la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

Vu le Décret n°99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;

Vu le Décret n°97-30 du 29 janvier 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;

Vu la requête de Monsieur THIOUCK Mamadou et l'ensemble des pièces produites ;

Sur proposition du garde des sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 02 novembre 2000 ;

D E C R E T E :

Article 1er : La nationalité béninoise est accordée à Monsieur THIOUCK Mamadou d'origine sénégalaise né 1954 à TIVAOUANE (SENEGAL), de THIOUCK Ousmane et de BA Oumy.

.../...

Article 2. – Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme est chargé de l'exécution du présent Décret qui sera publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera..

Fait à Cotonou, le 28 novembre 2000

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du
Développement et de la Promotion de l'Emploi,

Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération,

Kolawolé A. IDJI .-

Le Garde des Sceaux, Ministre de
la Justice, de la Législation et des
Droits de l'Homme,

Joseph H. GNONLONFOUN.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4 MAEC 4 MJLDH 4 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI-DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSE 01 JO 1.